



MAIRIE DE SAINT - GERVAIS LES BAINS

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS**74170 - HAUTE-SAVOIE****N° 43/2025****ARRETE MUNICIPAL**

**PORTANT VIREMENT DE CREDITS DEPUIS UN COMPTE DE DEPENSES
IMPREVUES EXPLOITATION
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
EXERCICE 2025**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,
Vu les crédits inscrits au compte 022, dépenses imprévues, section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement ;
Considérant l'insuffisance de crédits inscrit sur l'article 678 ;

ARRETE :**Article 1er :**

Un virement de crédits d'un montant de 6 000 € concernant le budget annexe de l'assainissement est effectué depuis le compte de dépenses imprévues de la section d'exploitation, article 022, sur l'article 678 autres charges exceptionnelles dans le cadre de la prise en charge des avenants à la facturation de l'exercice.

Article 2 :

Monsieur le Maire et Madame la Comptable Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui fera l'objet des mesures de publication et de transmission lui conférant son caractère exécutoire.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 18 juillet 2025,

Le Maire,

Jean Marc PEILLEX



Télétransmis le 25-07-25
Mis en ligne le 25-07-25

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33